skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Championnat suisse open 2021

Invitation des athlètes, arbitres et coachs

Lieu: Stadthalle, 6210 Sursee

Samedi, 27 novembre 2021

Catégories Kata Equipes: U18 et 18+ (Elite)

Catégories Kata et Kumite: U18, U21 et 18+ (Elite)

Dimanche, 28 novembre 2021

Catégories Kata Equipes: U14

Catégories Kata und Kumite: U12, U14 et U16

Organisation: Karateschule Sursee

Fin des inscriptions: 31 octobre 2021











En collaboration avec **Budo-Sport AG Bern**, sponsor officiel de la SKF et de l'équipe nationale SKF



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Spécifications générales COVID-19

Les championnats suisses 2021 sont soumis au concept de protection Corona de le SKF. Ceci est basé sur les directives de la World Karate Federation, de l'Office fédéral de la santé publique et du concept de protection de la Stadthalle de Sursee.

Les compléments nécessaires aux déclarations suivantes seront publiés sur Sportdata avant le **19 octobre 2021**. Selon la décision du Conseil fédéral et/ou du canton de Lucerne, des modifications peuvent être apportées jusqu'à peu de temps avant les championnats suisses.

Les Championnats suisses 2021 seront organisés en tant qu'événement <u>avec un certificat Covid</u> <u>valide</u> (règle 3G). Critères à partir de 16 ans :

Vacciné

- Le vaccin est autorisé en Suisse.
- La vaccination doit être complète. Cela signifie qu'il doit inclure le nombre de doses de vaccin selon les recommandations de l'OFSP.
- Le certificat Covid pour les personnes vaccinées est valable pendant 365 jours à compter de la date d'administration de la dernière dose de vaccin.

Guérie

- Un certificat Covid est disponible si la maladie a été confirmée par un test PCR positif et ne remonte pas à plus de 180 jours.
- La validité commence à partir du 11e jour après le résultat positif du test et dure 180 jours à compter du résultat du test.

Testé

- Test rapide antigène :
 - Ce test est valable pendant 48 heures. Il peut être effectué dans une pharmacie ou un centre d'examen agréé. Il est important que le certificat Covid soit ensuite délivré par le centre d'examen.
- o Test PCR:
 - Un certificat peut être obtenu par un test PCR. Ce test est valable pendant 72 heures.
- Autotests antigènes :
 - Aucun certificat n'est délivré pour les auto-tests.
- Le SKF ne met pas de station de test à disposition devant la Stadthalle. Toutes les personnes participantes sont responsables de leurs propres tests. Les couts des tests ne seront pas couverts par le SKF.

Inscriptions aux championnats suisses

- Contrôle de toutes les personnes avec "COVID Certificate Check" (la date de naissance est valide). Preuve d'identité avec pièce d'identité, passeport, permis de conduire (exception : personnes connues personnellement).
- Des informations sur l'heure d'entrée pour les différentes disciplines/catégories seront informé à temps.

Spectateurs

 L'organisateur décidera de l'admission des spectateurs et de l'ouverture des installations de restauration au plus tard le 15 octobre 2021. Si tel est le cas, la règle de la 3G s'appliquera également à ces personnes.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Autorisation de participation

Ne sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF) que les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF, sont autorisés conformément aux réglementations Covid en vigueur et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les données suivantes:

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et sceau de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade : inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans): Autorisation écrite du représentant légal
 Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal.

Les inscriptions au crayon ne seront pas validées!

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe pour le dojo qui est indiqué dans le passeport. Chaque club et école est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport ne sera pas envoyé dans les délais et/ou qui ne sera pas en ordre, ne pourront pas participer aux manifestations SKF. En cas de récidive, l'interdiction pourra être prolongée.

Les personnes qui contreviennent à la charte éthique de Swiss Olympic/Office fédéral du sport ou au code de comportement (athlètes, entraîneurs), ou se trouvent dans une situation correspondante, peuvent être interdits de participation sur décision commune du président central et du président de la commission nationale d'arbitrage. Les informations à ce propos sont communiquées par le secrétariat central suite à l'annonce correspondante.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés à participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, ils ne sont pas inscrits pour une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète est disqualifié et le Dojo sanctionné.

Kata Equipes

Si moins de 4 équipes prennent part à une catégorie lors des championnats suisses, aucun titre de championnat suisse ne sera attribué. La catégorie se déroule alors comme "Coupe suisse". Aucune double participation n'est autorisée.

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Inscription des athlètes, arbitres, coaches, photographes

L' inscription doit contenir les informations suivantes :

- Passeport SKF autorisé
- Athlètes : Déclaration de soumission antidopage dès 14 ans (dès catégorie U16, valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscription en ligne des athlètes sur www.sportdata.org
- Inscription en ligne des arbitres SKF internationaux, nationaux A, B, et C sur www.sportdata.org
- Inscription en ligne des coaches avec photo (avec carte de coach valable) sur www.sportdata.org
- Inscription en ligne des photographes sur www.sportdata.org
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés une fois pour le contrôle au secrétariat central SKF. Les passeports et les déclarations de dopage déjà soumis pour les SM 2020 (5/6 juin 2021) ne doivent pas être envoyés à nouveau. Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports SKF.

Autorisation athlètes

Les passeports, ainsi que les formulaires de «déclaration de soumission anti-dopage» (à partir de 14 ans, catégorie U16) des participants qui n'ont pas encore remis ce formulaire, doivent être adressés au plus tard **jusqu'au vendredi 5 novembre 2021** à:

Swiss Karate Federation Secrétariat central – Sports populaire Bettina Poljak Schäflerweg2 8280 Kreuzlingen

Délai d'inscription

Pour toutes les inscriptions : dimanche 31 octobre 2021

Les inscriptions et documents tardifs ne pourront plus être pris en compte!

En cas d'inscriptions incorrectes une amende de Fr. 100.- devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés et l'inscription est complétée à temps (jusqu'à 3 jours avant le tirage au sort), la participation au tournoi reste possible.

Frais de participation

Les frais de participation doivent être payés jusqu'au 1 novembre 2021.

CHF 25.- U12, U14, U16 (Individuel)

CHF 30.- U18, U21 (Individuel)

CHF 35.- 18+ Elite (Individuel)

CHF 50.- Kata Equipes

Information pour le versement:

Versement pour: UBS AG, CH-8098 Zürich

Swiss Karate Federation, Jardins du Salesianum 11, 1700 Fribourg. IBAN-Nr.: CH86 0023 2232 1099 0502 L

Pas d'exceptions !!



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Tirage au sort

Mardi 25 mai 2021

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central – Sports de compétition, Fribourq

Les athlètes ne pourront prendre part au tirage au sort, que si **TOUT** est en ordre le jour du tirage au sort (autorisation, attestation des frais d'inscriptions payés, attestation des frais d'amende payés). Dans le cas contraire les athlètes ne peuvent pas participer.

Double participation

Aucune double participation n'est autorisée. Les exceptions sont mentionnées dans les catégories.

Pesée

La pesée est obligatoire pour **tous les combattants Kumite** (y compris les enfants) ! Les tolérances de poids et les horaires correspondants s'appliquent. Le contrôle du poids s'effectue conformément à la réglementation WKF (annexe 13).

Dernier changement de poids : 11 novembre 2021.

Règlement

Les compétitions se dérouleront selon les règlements de la WKF/SKF.

Responsabilité civile

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elites signe une déclaration de soumission. Pour les mineurs (moins de 18 ans), le représentant légal doit signer également. Des formulaires peuvent être obtenus au secrétariat central SKF – sports de compétition.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître droit de celui-ci de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».

- L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. la marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage! Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet www.antidoping.ch/fr/.
- Banque de données sur les médicaments www.antidoping.ch/fr/
- **Application gratuite dans l'AppStore** *www.antidoping.ch/drugdb/app*Ils permettent de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient ou non des substances interdites.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Ordonnance statutaire Conseil fédéral:

Règlement relatif à la promotion du sport et de l'activité physique, art. 75

Quiconque participe à une compétition sportive doit se soumettre à des contrôles antidopage pendant les 12 heures qui précèdent le début de la compétition et après la fin de la compétition, pendant le temps nécessaire à l'exécution des contrôles.

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être agréés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes, bijoux, objets métalliques etc. sont interdits dans toutes les catégories!

Les protections ne doivent pas être trop usées ou abimées (pas de blanc visible)

Obligatoire pour Kumité:

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- <u>Dès U14</u>: protection de corps officielle, protège-tibias rouges et bleus officiels
- <u>Dès U14</u>: Plastron officiel pour les filles/dames
- <u>Dès U16</u>: Coquille officiel pour les garçons/hommes

Autorisé pour Kumité:

- Enfants jusqu'au U14 : Coquille pour les garçons
- Enfants U12 : protèges-tibias autorisés (rouges et bleus officiels), protection de corps officielle

Seules les protections qui remplissent les exigences de la WKF seront acceptées par la commission nationale d'arbitrage SKF (CNA): http://www.karateprotections.com/



Tous les protections HIKU sont, comme les années précédentes, toujours autorisées dans les tournois Swiss Karate League et Championnat Suisse.

Schiedsrichter

Les questions doivent être adressées directement au responsable de la commission nationale d'arbitrage (CNA) de la section correspondante, soit :

Section SKU
Section SKR
Section SKR
Section SWKO

Hakan Güldür, hakan.guelduer@six-group.com
Beni Isenegger, beni.isenegger@im-puls.ch
Bettina Süess, bettina@essen-plus.ch

Section SKC-R Patrick Baeriswyl, patrick.baeriswyl@cbaonsite.ch

Section SKA Vacant

Section SSK Michael Flach, m.flach@hispeed.ch

Co-voiturage

Dans la mesure du possible, les voyages aller et retour seront organisé en commun. L'annonce s'effectue à l'avance sur *www.sportdata.org*.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Suggestion d'hôtels pour les arbitres

L'organisateur recommande le hôtel suivant aux arbitres. Les chambres sont pré-réservées jusqu'au 2 novembre 2021 (mot clé "Karaté SM") :

• Focus Hotel (Industriestrasse 3, 6210 Sursee, Tel. 041 541 67 67, info@focushotel.ch)
Chambre simple CHF 120.-, chambre double CHF 140.- (prix spécial : nuitée plus petit dèj.).
Les arbitres réservent et paient eux-mêmes l'hôtel. La nuitée, conformément au règlement des frais, sera remboursée sous forme d'honoraires.

Engagement des arbitres avec une licence

Une licence d'arbitre n'implique pas le droit à une participation de manière générale et/ou une participaition à une finale.

Coach

Seuls les coaches possédant une carte de coach officielle SKF et valide sont admis au tournois. Les autres accompagnateurs ne sont pas autorisés dans la salle.

Tenue : Karate-Gi ou survêtement de sport (T-Shirt possible, pas de casquette, pas de sac). Le ratio autorisé est de un coach pour 5 karatékas avec un maximum de 6 coachs par Dojo (un coach par tatami). L'inscription via www.sportdata.org est obligatoire.

Les cartes délivrées jusqu'à présent restent valables. Les nouvelles cartes seront livrées sur place. La carte de coach n'est valable qu'avec avec insertion de la carte d'identité, avec le nom, l'adresse et la photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée à titre exceptionel lors du tournoi pour un prix de CHF 20.-.

Photographes

Seuls les photographes munis d'une carte de photographe officielle en cours de validité sont admis dans l'enceinte de la manifestation. Ils ne doivent pas interférer avec le déroulement du tournoi. Un seul photographe peut être inscrit par dojo. L'inscription via *www.sportdata.org* est obligatoire.

Les cartes délivrées jusqu'à présent restent valables. Les nouvelles cartes seront livrées sur place.

Officiels

Les officiels sont les membres du conseil central, les membres des départements, branches et commissions de la SKF. En outre, une personne au maximum par dojo participant. Le président central décide de l'admission d'autres personnes. L'inscription via www.sportdata.org est obligatoire.

Responsables d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage FSK (CNA):

Piero Lüthold (Président), Linh-Truong Pham (Vice-president), Patrick Baeriswyl, Mirko Bisaro, Katherine Broder, Daniel Brunner, Michael Flach, Hakan Güldür, Beni Isenegger, Bettina Süess.

Sanctions

Les karatékas qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement hautement antisportif ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Les athlètes et les accompagnants qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – d'une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. En cas d'infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Le Comité Central peut exclure des tournois SKF pour une période déterminée ou indéterminée des athlètes, des coaches et des personnes présentes dans la salle de sport pour tout incident non sanctionné verbal ou physique portant atteinte à l'esprit sportif. Seules les descriptions écrites des faits (enregistrement filmé admis) avec déclarations de témoins seront prises en considération en tant que témoignages pour la procédure de sanction. Tous les documents doivent être parvenus au plus tard sept jours après l'événement sportif au Président central par courrier recommandé. Avant chaque sanction, une audience légale est garantie par obligation. De même pour l'audition de témoins à décharge.

Protêts

Les contestations doivent être signalées au chef de Tatami immédiatement (au plus tard une minute après la fin du combat). Le formulaire de réclamation (disponible auprès du chef de Tatami) doit être rempli complètement et signé dans les 4 minutes. Un accompte de CHF 200.- doit être déposé. Dans le cas où la contestation est approuvée, le montant sera remboursé.

Remise des médailles

Toutes les cérémonies de remise de prix ont lieu directement sur les tatamis. Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles! En cas de non-respect le classement sera annulé et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.

Annexes

Les annexes seront publiées sur www.sportdata.org.

Sous réserve des modifications!

Toutes les informations actuelles sur www.sportdata.org.

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Catégories Kata U12 et U14

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5^e kyu (ceinture bleue).

Shobu système, système de repêchage Montréal. Eliminatoires et finales avec les drapeaux. Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

Kata Individuel

Catégorie	Désignation	Année
U12	Filles	2011
	Garçons	2011
	Filles	2010
	Garçons	2010
U14	Filles	2009
	Garçons	2009
	Filles	2008
	Garçons	2008

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. Un Kata différent doit être présenté à chaque tour. A partir de la demi-finale (les 4 derniers) les compétiteurs présentent leur Kata individuellement. Aux tours précédents le Kata sont présentés simultanément.

Kata Equipes

Catégorie	Désignation	Année	
U14	Filles	2008–2011	
	Garçons	2008–2011	

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. Le même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception lors de la décision pour 3e place et en finale). Dans cette discipline, les enfants doivent donc pouvoir exécuter deux Katas différents. La catégorie se déroule **sans Bunkai**. Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

La catégorie Kata Equipes se tiendra à partir de deux équipes inscrites. Les athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Catégories Kumite U12 et U14

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5e kyu (ceinture bleue).

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Durée de combats U12 et U14 est 1 $\frac{1}{2}$ minutes effectives. Equipement voir page 6.

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils concourront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils concourront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Kumite Individuel

Catégorie	Désignation	Poids	Année	Combat
U12	Filles	Léger, Moyen, Lourd	2010–2011	1½ min
	Garçons	Léger, Moyen, Lourd	2010–2011	1½ min
U14	Filles	Léger, Moyen, Lourd	2008–2009	1½ min
	Garçons	Léger, Léger-Moyen, Moyen, Lourd	2008–2009	1½ min

Catégorie U12 Partie de la tête (Jodan) : Absolument aucun contact n'est autorisé (techniques de poing/pied).

Partie du ventre ou du dos (Chudan) : Un contact léger est autorisé.

Catégorie U14 Règlement WKF U16 (exception la durée de combat 1 ½ minutes).

Catégories de poids

Les catégories de poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. Il est ainsi indispendable de mentionner <u>le poids exact</u> lors de l'inscription sur <u>www.sportdata.org.</u>

Pesée

Chaque enfant sera pesé avant le début de sa catégorie directement au bord du tatami. Si la tolérance de poids de +/- 3000 Grammes n'est pas respectée, l'enfant ne peut pas participer au Kumité.

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Kategories Kata U16, U18, U21 et 18+ Elite

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5e kyu (ceinture bleue).

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

Kata avec points

Le tableau suivant résume le nombre de pools et de groupes en fonction du nombre de participants :

Nombre de compétiteurs	Nombre de groupes	Nombre de Katas effectués pour la victoire	Compétiteurs au second tour
2	1	1	Zéro (pas de second tour)
3	1	1	Zéro (pas de second tour)
4	2	2	Combat pour médaille
			(uniquement pour l'or)
5 – 10	2	2	Combat pour médailles
11 – 24	2	3	8 Compétiteurs
25 – 48	4	4	16 Compétiteurs
49 – 96	8	4	32 Compétiteurs

Kata individuels

Les Juniors et U21 peuvent participer en catégorie Elite.

Catégorie	Désignation	Année
U16	Cadets - Dames	2006–2007
	Cadets – Hommes	2006–2007
U18	Juniors – Dames	2004–2005
	Juniors – Hommes	2004–2005
U21	U21 – Dames	2001–2003
	U21 – Hommes	2001–2003
18+	Elite – Dames	2005 et plus âgé
	Elite – Hommes	2005 et plus âgé

Libre choix des Kata de la liste officielle WKF. Un Kata différent doit être présenté à chaque tour. Dans le Kata avec notes, tous effectuent leur Kata en succession.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Kata équipes

Catégorie	Désignation	Année
U18	Juniors – Dames	2004–2011
	Juniors – Hommes	2004–2011
18+	Elite – Dames	2007 et plus âgé
Nouveau->	Elite – Hommes	2007 et plus âgé

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. Un Kata différent doit être présenté à chaque tour. Finale et décision 3e place avec Bunkai (Presentation Kata et Bunkai, max. 5 minutes). Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

La catégorie Kata Equipes sera exécutée à partir de deux équipes inscrit. Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe. L'aîné de l'équipe détermine la catégorie. Aucune double participation autorisée.

Catégories Kumite U16, U18, U21 et 18+ Elite

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5e kyu (ceinture bleue).

Les U21 peuvent participer également en catégorie Kumité Elites à des fins d'encouragement.

Kumite individuel

Catégorie	Désignation	Poids	Année	Combat
U16	Cadets – Dames	-47, -54, +54	2006–2007	2 min
	Cadets – Hommes	-52, -57, -63, -70, +70	2006–2007	2 min
U18	Juniors – Dames	-48, -53, -59, +59	2004–2005	2 min
	Juniors – Hommes	-55, -61, -68, -76, +76	2004–2005	2 min
U21	U21 – Dames	-50, -55, -61, -68, +68	2001–2003	3 min
	U21 – Hommes	-60, -67, -75, -84, +84	2001–2003	3 min
18+	Elite – Dames	-50, -55, -61, -68, +68	2003 et plus âgé	3 min
	Elite – Hommes	-60, -67, -75, -84, +84	2003 et plus âgé	3 min

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ces derniers concourront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils concourront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Pesée

Le contrôle du poids a lieu dans la Stadthalle Sursee. Les temps de passages sont indiquées dans les horaires. Tolérance de poids U16 et U18: **+/-500 grammes** Tolérance de poids U21 et Elite : **+/-200** grammes.



skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch



Horaires

Les horaires sont fonction du nombre d'inscriptions et des exigences du concept de protection COVID19 de la SKF. Ils seront publiés le **22 novembre 2021** sur *www.sportdata.org* et *www.karate.ch*. Les repêchages et les finales auront lieu immédiatement à la fin de chaque catégorie.

Samedi, 27 novembre 2021: U18, U21, Elite 18+

Dimanche, 28 novembre 2021: U12, U14, U16

